



La Lettre d'Alertes

Janvier 2010
Numéro 21

EDITORIAL

Les préoccupations, les difficultés supportées par les personnes âgées et leurs familles ne se sont pas atténuées en 2009 qu'elles soient en établissement ou au domicile. Les charges en matière de santé restent élevées.

Les 9000 signatures reçues sur la pétition, diligentée par Alertes et ses 13 partenaires, en sont le témoignage.

En 2010 des réformes sont annoncées par le gouvernement sur le plan médical social et financier :

- mise en œuvre de la Loi hôpital patient santé territoire excluant les associations d'organes de concertation
- examen du projet de création d'un 5ème risque relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées incluant une grande part de financement individuel,
- étude de la réforme des retraites dont l'ampleur pour les années à venir risque de mobiliser, à juste titre, les forces citoyennes et occulter les autres domaines du vieillissement de la population.

L'association Alertes restera vigilante. La personne âgée et la personne handicapée doivent rester au cœur d'un dispositif médico-social engageant la solidarité de chacun d'entre nous.

Le Conseil d'administration vous adresse ses vœux de bonne et heureuse année à tous.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU DOMICILE

Le 4 Décembre 2009 a été créée à Grenoble l'Association Technopole Alpes Santé Autonomie à domicile (TASDA). Elle constitue la partie rhônalpine du Centre National de Référence Santé à Domicile et Autonomie présidée par le professeur Franco. Réseau national d'innovation pour la santé à domicile et l'autonomie, ce centre regroupe les pôles de Nice, Grenoble Toulouse et Limoges.

Cette association rassemble outre les membres fondateurs que sont le CHU de Grenoble et le pôle de compétitivité MInalogic, les collectivités territoriales, le monde industriel, les représentants d'organismes de recherche et de formation, le monde associatif. L'association Alertes y est représentée par Jean Giard,

membre du Conseil d'administration.

Grâce à cette collaboration, le Technopole permettra la démonstration « grandeur nature » de nouvelles technologies et de nouveaux services favorisant la santé à domicile et l'autonomie. Il permettra l'identification des besoins et le développement de nouvelles technologies répondant à la demande réelle des usagers □- Il évaluera le service rendu de ces technologies □- Il contribuera à en définir les normes pour une diffusion la plus large possible.

L'association Alertes se félicite de la création de ce Technopole et lui apporte tout son soutien.



Bonne et Heureuse année

Nous vous invitons à fêter la nouvelle année, Ensemble, autour d'un pot de l'amitié

le jeudi 28 janvier à 18 h
À notre local Grange du Château à Eybens

Ce sera l'occasion de renouveler joyeusement votre adhésion à Alertes



Une pétition Mobilisatrice

L'association ALERTES avec 13 organisations partenaires* du département de l'Isère ont lancé, en novembre 2009, une pétition adressée au Président de la République relative aux préoccupations des personnes âgées et des familles. En particulier :

- L'augmentation du nombre de professionnels qualifiés dans les établissements et à domicile,
- l'allègement du reste à charge,
- la création d'une nouvelle branche de protection sociale dite 5ème risque.

La pétition a recueilli plus de 9000 signatures en un mois. Cette importante mobilisation en un temps très court exprime l'angoisse et les difficultés des familles et des personnes âgées face à des situations de plus en plus difficiles tant sur le plan humain, financier que médical.

C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre notre action par :

- Un courrier adressé à Monsieur le Président de la République,
- Une demande d'entrevue à Monsieur le Préfet de l'Isère.

* LES PARTENAIRES

ADPA, AD-PA38, Ainés Ruraux, FGR-FP, FNAR, Alzheimer Isère, UDMI, Retraités FO, Retraités CFDT, UD-CGT, UD-CCAS, UNA Isère, UNRPA



PLACE ET ROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES EN ETABLISSEMENT

A l'initiative de la commission Familles une réunion s'est tenue le 22.10.09 sur le thème : « Place et rôle des résidents et des familles en Etablissement ». Une soixantaine de personnes étaient présentes. Madame Gisèle Perez vice présidente du Conseil Général de l'Isère avait également répondu à notre invitation. (compte rendu détaillé sur le site d'Alertes). Après une introduction présentée par Jacqueline Chappuis, Présidente d'Alertes, la rencontre s'est déroulée en deux parties. La loi du 2.01.2002 et le décret 2004 instaurent la mise en place dans chaque Etablissement d'un « Conseil de la vie sociale » (CVS) qui comprend des représentants des personnes âgées, des Familles, du Personnel, et de l'organisme gestionnaire. Ces membres sont élus et le Directeur de l'établissement siège avec voix consultative. Les CVS sont des lieux de dialogues, d'échanges d'informations entre usagers, familles et institutions sur ce qui touche à la qualité de vie, la sécurité, l'organisation des soins etc.

Un exemple concret du fonctionnement d'un CVS a illustré cette présentation.

Indispensables, les associations de famille régies par la loi sur les associations de 1901 reposent sur la bonne volonté des familles, d'amis ou de bénévoles qui souhaitent veiller à la qualité de vie, l'animation et l'ouverture vers l'extérieur des Etablissements. L'association des familles doit travailler avec et non contre l'équipe de direction, elle peut aussi être représentée au CVS. Des témoignages et questions des participants ont suivi ces présentations.

Jean Giard, Président fondateur d'Alertes a conclu la synthèse des exposés en insistant sur les rôles respectifs des CVS et Associations de familles. Ces deux instances ne sont ni opposées ni opposables, elles peuvent intervenir conjointement, porter ensemble devant les pouvoirs publics leurs propositions, leurs revendications ... Jean Giard a enfin invité les participants à s'organiser en association pour

faire avancer toutes les propositions visant à améliorer la qualité de vie en institution.

Lors du dernier Conseil d'Administration d'Alertes, il a été demandé à la commission Familles de prolonger cet axe de travail et d'orienter ses réflexions sur un projet de fédération et de création d'association de familles (projet de statut, démarche administrative). Nous rappelons pour finir que la « commission Familles » d'Alertes est ouverte à tous ceux ou celles concernés personnellement ou professionnellement par la qualité de vie en établissement.

**Contact : Alertes
Mme Madeleine Causé**



www.alertes38.org
Plus de 42.000 consultations
et courriel : **alertes38@free.fr**

Café des Ages

Être ensemble c'est tout, les petits bonheurs au quotidien !

Rencontre organisée à **St Martin d'Hères**, à l'initiative de la MJC Village, en partenariat avec Alertes, le CCAS et la Ville de Saint Martin d'Hères, ainsi que l'Union d'habitants Liberté Village, la Bibliothèque et Mon Ciné.

Les petits bonheurs à tout âge,
Les petits bonheurs au quotidien, c'est quoi ?
- Internet, consommation, doudou,
- Choux à la crème, gorgée de bière,
- MP3, un sourire, le soleil, Harley Davidson,
- Le pain qui croustille...
Qu'est-ce qui nous rend heureux ? malheureux ?
Venez donner votre avis au Café des âges,

**le samedi
16 janvier 2010 à 10h30**

à la Maison de Quartier Romain Rolland, salle polyvalente 5 av R Rolland Saint Martin d'Hères.
Accès Bus 11 et 33, arrêt La Croix du Pâtre.

Bulletin D'adhésion 2010 (du 1er janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par l'Association **alertes**

La Grange du Château - 8, rue du Château - 38320 EYBENS - tél 04 76 24 08 63

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :

10 euro (adhésion individuelle)

Fait le : _____

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien))

Signature :